



# MAIRIE DE SAÂCY-SUR-MARNE



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2021

Sous la présidence de Mme VEYSSET, Maire

### Présents :

Mme VEYSSET Katy, Maire.

- Mme MONTAMBAULT Sylvie – M. POMMERY Steeve – Adjoints  
– Mme ESCULIER Dorys – M. MATTIUZ Jean-Pierre – Mme DELACOURT Dominique – M. LEBRUN Alain –  
Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne – M. POMMERY Terry – Mme LEBEGUE Anne-Sophie – M. BARBIER  
François – M. CAPDEVILLE Bernard – Mme MARS Laetitia –

### Absents excusés :

M. DOS SANTOS Jacques,

Mme DIOGO Angélique donnant pouvoir à M. MATTIUZ Jean-Pierre,

M. HAZE Eric donnant pouvoir à M. POMMERY Steeve,

Mme BROCARD Marie-Laure donnant pouvoir à Mme ESCULIER Dorys,

Mme TETEREL Marine donnant pouvoir à Mme MONTAMBAULT Sylvie,

### Absent :

M. BEZ Jean-Marc,

### Absents en cours de séance :

M. CAPDEVILLE Bernard (pour les sujets n°1 et n°2), M. POMMERY Terry (pour les sujets n°1 à n°6)

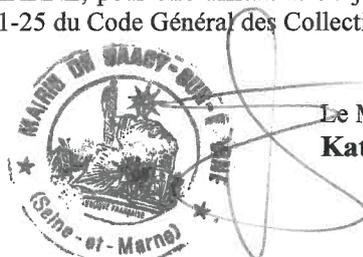
Secrétaire de séance : Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne    Secrétaire auxiliaire : M. BRIGNOU

### LE CONSEIL MUNICIPAL :

1. APPROUVE, à l'unanimité, la création d'un « Espace de Vie Sociale » au 17 rue Chef de Ville, SOLLICITE un agrément « Espace de Vie Sociale » auprès de la CAF et autorise madame le Maire à signer une telle convention, APPROUVE le programme d'investissement et autorise madame le Maire à solliciter toute subvention pour financer ces dépenses, AUTORISE Madame le Maire à signer tout document se rapportant à la présente affaire.
2. APPROUVE, à l'unanimité, la création d'une commission municipale « Espace de Vie Sociale » et FIXE sa composition comme suit : Madame le Maire, présidente, 4 élus municipaux et 4 personnes qualifiées extérieurs.
3. DECIDE, à l'unanimité, de décisions modificatives sur le budget unique 2021.
4. APPROUVE, à l'unanimité, la convention financière de reprise du compte épargne temps pour un montant de 3487,50 € et AUTORISE Madame le Maire à signer la présente convention et tout document se rapportant à la présente affaire.
5. AUTORISE, à l'unanimité, de verser une gratification, au stagiaire concerné, FIXE cette gratification à 1173.90 € pour l'intégralité de sa période de stage et AUTORISE le maire à signer tout document, dans le cadre de l'exécution de cette décision et à procéder au mandatement de la dépense.
6. APPROUVE, à l'unanimité, la convention relative à l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, APPROUVE le projet d'investissement décrit et AUTORISE Madame le Maire à signer la présente convention et tout document se rapportant à l'exécution de cette décision.
7. REJETTE, à l'unanimité, le recours gracieux sollicité par M. LUCAS et maintient sa délibération n°2021/03/06.
8. APPROUVE, à l'unanimité, la mise en place du dispositif « Participation Citoyenne » sur le territoire de la commune de Saâcy-sur-Marne et AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tous documents s'y rapportant (avenant...),
9. DONNE, à l'unanimité, un avis favorable à l'acquisition des parcelles H1937 (15m<sup>2</sup>), H1938 (31m<sup>2</sup>) et H1939 (5m<sup>2</sup>), située sur le chemin de Saâcy à Citry ainsi que sur le chemin des Feuchères, pour un montant de 500€ et AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte d'achat et tout document se rapportant au présent sujet.
10. DONNE, à l'unanimité, un avis favorable à l'acquisition des parcelles C433 (171 m<sup>2</sup>), A76 (460 m<sup>2</sup>), A361 (7790 m<sup>2</sup>), B492 (436m<sup>2</sup>) et A465 (14m<sup>2</sup>) pour un montant de 16 221,20 € et AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte d'achat et tout document se rapportant au présent sujet.

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAÂCY-SUR-MARNE, pour être affiché le 30 juillet 2021, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

À SAÂCY-SUR-MARNE, le 30 juillet 2021



Le Maire,  
**Katy VEYSSET**